

LUMEN MAGAZINE

Le magazine **GRATUIT** d'informations sur le **HANDICAP VISUEL**

#23

JUIN 2021

The illustration depicts a bright, yellow gallery space. A man with a cane is walking on the left. A woman with a white cane is looking at a digital display. A man with glasses is pointing at a large screen showing a pie chart. A woman with a white cane is looking at a large red flower. A man with a cane is looking at a large lightbulb on a pedestal. The text 'SALLE 1' is written on the wall. The main title 'SIGNALÉTIQUE ACCESSIBLE Où en est-on ?' is prominently displayed in the center. Three callout boxes provide additional information: '06 #DOSSIER', '14 #SANTÉ', and '15 #TECHNOLOGIES'.

06 #DOSSIER

SIGNALÉTIQUE ACCESSIBLE Où en est-on ?

14 #SANTÉ
Smartphones
ordinateurs
tablettes
Attention
à nos yeux !

15 #TECHNOLOGIES
EVELITY
La solution de
**GUIDAGE
SONORE**
universelle !

SOMMAIRE

4 ÉDITO

7 ACTUALITÉS

13 DOSSIER

SIGNALÉTIQUE ACCESSIBLE : OÙ EN EST-ON ?

29 SOCIÉTÉ : ET SI VOUS PRENIEZ DES VACANCES...
SUR MESURE ?

34 SOCIÉTÉ : BD À ÉCOUTER, VOUS EN RÊVIEZ ?
BLYND L'A FAIT

39 SOLUTIONS : QUAND DÉVELOPPER SA CRÉATIVITÉ
DEVIENT TOUT UN ART

43 SOLUTIONS : HISSEZ LES VOILES AVEC SARA NAV !

48 SANTÉ : SMARTPHONES, ORDINATEURS,
TABLETTES : ATTENTION À NOS YEUX !

53 TECHNOLOGIES : RENCONTRE AVEC SYLVAIN
DENONCIN, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ OKEENEA

58 INSPIRATIONS DE NICOLAS TABARY

ON A MARCHÉ SUR LA LUMIÈRE !

Éditeur : UNADEV

Directeur de la publication : Magalie GREA

Rédactrice chef : Laetitia DAILH

Rédaction : Camille PONS, Stéphanie VERGEZ, Hélène DOREY, Florence CHARRIER, Sophie DORY-LAUTREC, Laetitia DAILH, Nicolas TABARY.

Conception Graphique : LVP Global

Impression : Groupe IMPRIM

Nombre d'exemplaires : 11 000 tirages

N° Dépot Légal : ISSN 2431-9031

Magazine trimestriel

En avant vers l'innovation technologique

Pour cette 23e édition du magazine Lumen, je vous invite à parcourir ensemble de nombreux sujets dont la thématique de la signalétique, et ainsi de l'accessibilité, au sein de notre dossier.

Alors que nous sortons d'un 3e confinement, que la vaccination se généralise progressivement, et que la période estivale approche, nous allons pouvoir enfin reprendre au fur et à mesure une vie plus fidèle à ce que nous avons connu avant la crise sanitaire, en compagnie des autres et dans des lieux publics.

Ce qui est un geste anodin, quotidien, peut devenir un véritable défi lorsque l'on est atteint de déficience visuelle.

Comment se déplacer ? Comment penser demain une mobilité accessible et inclusive ? Que l'on soit étudiant, en activité, à la retraite, malvoyant comme voyant... comment se repérer, s'informer, alors que des sens de

circulation ont été mis en place, que les repères ont bougé, et qu'une injonction à ne pas toucher s'est développée ? Heureusement, qu'elle soit visuelle, sonore, tactile ou podotactile, ou encore numérique, la signalétique est présente pour nous aider et nous orienter dans les activités de la vie quotidienne et de loisirs. Des services sont ainsi créés pour organiser nos vacances en toute sécurité et en toute confiance, tel que MoobeTravel.

Dans ce numéro, nous reviendrons sur la préparation des vacances, maintenant que l'amélioration de la situation sanitaire nous permet de rêver à des jours prochains meilleurs. Enfin, un article santé, à l'heure où nous passons de plus en plus de temps face à nos écrans : quels sont les impacts et les dangers des lumières qu'ils émettent, et notamment de cette fameuse « lumière bleue » ?

Que ce soit en matière d'accessibilité, d'autonomie ou d'inclusion dans sa globalité, si de nombreux dispositifs sont ou vont être mis en place, il reste encore beaucoup à faire. Pour que se déplacer devienne « magique », comme le formule si bien Mamadou Ibrahima Diallo,

étudiant à Lyon, et dont vous découvrirez le témoignage dans notre dossier.

Magalie Gréa,

Directrice générale de l'UNADEV

LUMEN C'EST QUOI ?

Créé par l'UNADEV (Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels), ce magazine se destine à tous les acteurs du handicap visuel. Il a pour but de leur apporter des informations utiles et des réponses concrètes pour les aider dans leur action auprès des personnes déficientes visuelles.

Lumen en latin signifie lumière. C'est également une unité du flux lumineux, c'est-à-dire de la quantité de lumière émise par une source donnée. Notre ambition est de mériter ce nom et de vous apporter tous les éclairages dont vous avez besoin, de faire la lumière sur les grands sujets de la déficience visuelle, d'apporter des repères.

Ne parlons plus de handicap, parlons de besoins concrets et de toutes les informations nécessaires pour y répondre !

ACTUS

L'audiodescription en avant grâce à l'association Les Yeux Dits

En France, on compte 8 millions de personnes en situation de handicap visuel ou auditif et peu de films leur sont accessibles facilement.

Grâce à l'incroyable projet de l'association *Les Yeux dits*, basée au Havre, ce sont 100 films français qui vont être audio-décrits et sous-titrés ! Un travail titanesque : « *On estime qu'en moyenne, il faut une heure de travail pour décrire une minute de film* », indique Marie Gaumy, audiodescriptrice. Les premiers longs métrages seront disponibles et accessibles cet été sur les plateformes la Médiathèque Numérique et La Cinetek. #IlsOntLaSolution.

CE PROJET EST SOUTENU PAR L'UNADEV. Pour plus d'infos : <https://www.les-yeux-dits.fr/>

MiniVision 2 un téléphone d'assistance pour améliorer le quotidien des personnes aveugles et malvoyantes



La société Kapsys, fabricant de téléphones spécialisé pour les personnes malvoyantes et non-voyantes, a imaginé MiniVision 2 un téléphone intuitif à destination d'un public âgé ou peu technophile.

Ce téléphone portable, 100 % accessible par la voix et le toucher, est ergonomique, grâce à ses touches larges et en relief, personnalisable (choix des contrastes, de la taille et de la police, de l'affichage...) et très fonctionnel grâce à ses nombreuses applications d'aide au quotidien (détecteur de billets de banque, de couleurs, de lumière [pour savoir si une lumière est allumée ou éteinte, géolocalisation et bouton SOS].

PRIX DU MINIVISION 2 : 369 €

DROIT PLURIEL fête les 1 an de son
service AGIR HANDICAP



En avril 2020, *Droit Pluriel* ouvrait la première permanence juridique dématérialisée, gratuite et 100 % accessible pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants. Cet anniversaire est l'occasion de faire

le bilan sur l'année écoulée.

Ce sont ainsi 80 avocats bénévoles dans toute la France qui ont traité plus de 1500 questions, dont 110 heures de permanence juridique en langue des signes.

Consultable par téléphone, mail ou vidéo en langue des signes, cette permanence met les personnes qui la sollicitent directement en relation avec un avocat pour une consultation de 30 minutes.

POUR ACCÉDER À LA PLATEFORME :
www.droitpluriel.fr/agir - @droitpluriel.fr - 09 80 80 01 49

APPEL À PROJET Accessibil'histoire lancée par Lucie Care



L'accès à la lecture est un moyen pour tous les jeunes de s'épanouir, d'imaginer, et de s'intégrer dans la société, particulièrement pour ceux aveugles ou malvoyants.

C'est pourquoi adapter les ouvrages à leurs besoins est primordial pour accompagner cet éveil. Conscient de cette réalité, Lucie Care soutient le secteur de l'édition adaptée depuis sa création. Cette année, il est temps d'aller plus loin.

Accessibil'histoire, c'est le premier appel à projets de Lucie Care sur la thématique dédiée aux acteurs qui veulent s'engager pour l'accès aux livres adaptés.

L'objectif ? Rendre accessibles les histoires à tous les enfants aveugles et malvoyants en soutenant la création ou l'acquisition d'ouvrages, les actions de médiation ou d'animation auprès des jeunes, et les établissements et/ou

professionnels qui les accompagnent. L'enveloppe allouée est d'un montant de 50 000 €.

PLUS D'INFOS SUR :

<https://www.lucie-care.org/accesibilhistoire/>

LA MARQUE MAGGI CRÉE LE PREMIER LIVRE DE CUISINE INNOVANT ADAPTÉ POUR LES PERSONNES NON ET MALVOYANTES BRÉSILIENNES



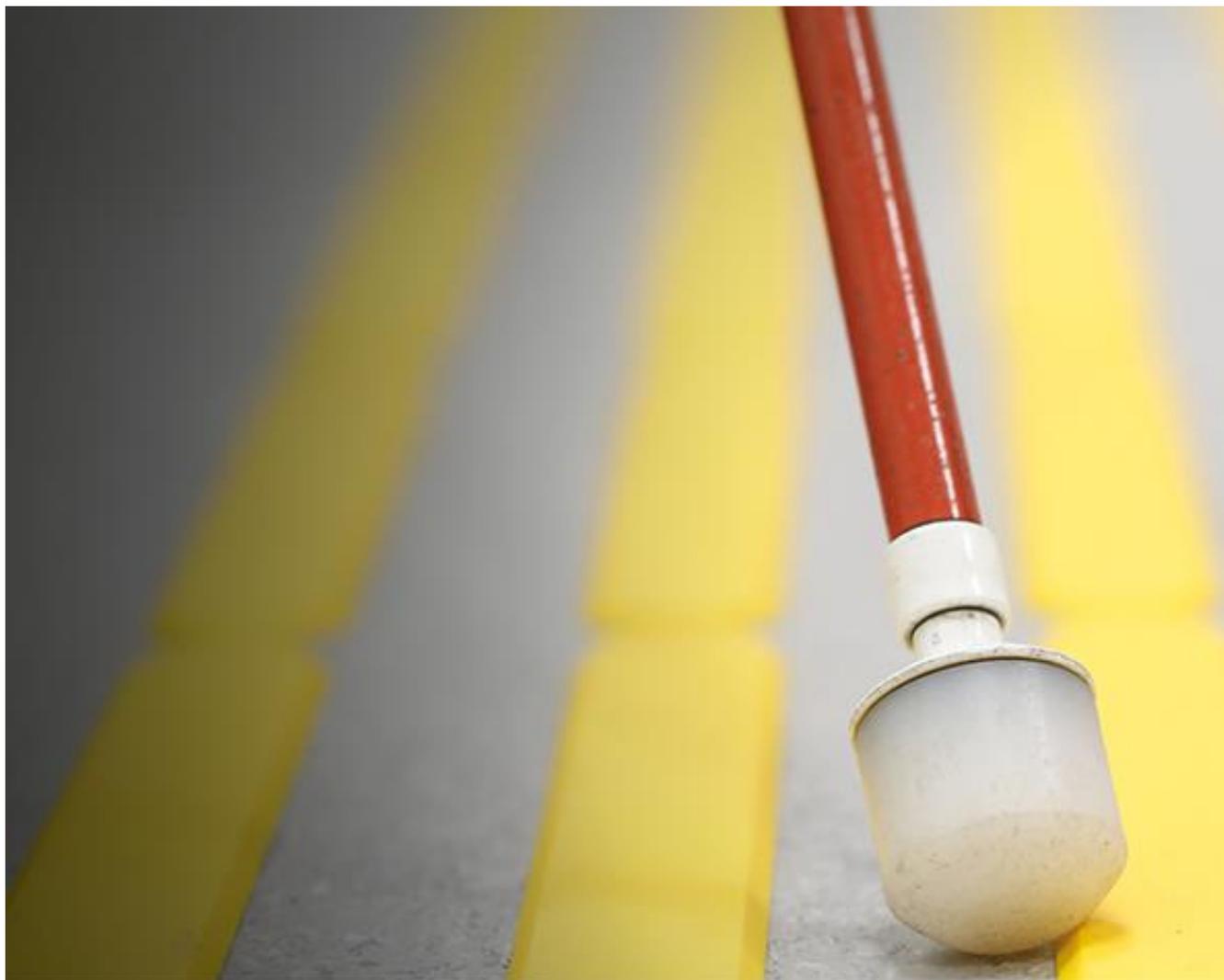
Au Brésil, la marque Maggi a créé un livre de cuisine sensoriel et audio contenant des textes en braille, des illustrations en relief, des stickers avec odeurs, des bruitages de la cuisine et même des ustensiles de cuisine.

Cooking Blindly est un livre qui propose une véritable immersion culinaire pour les personnes en situation de handicap visuel. On espère que l'initiative se développera dans d'autres pays !

PLUS D'INFOS SUR : <https://bit.ly/3f3UwRc>

DOSSIER

La signalétique accessible, où en est-on?



En 2005, la loi sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » stipulait, en matière de signalétique, que les établissements recevant du public devaient « être tels que toute personne handicapée puisse y accéder, y

circuler et y recevoir les informations qui y sont diffusées, dans les parties ouvertes au public ».

Mais qu'en est-il aujourd'hui ?

« C'est magique ! » Mamadou Ibrahima Diallo rit. Mais qu'est-ce qui est magique ? « Pouvoir aller dans des cours de TP situés dans un autre bâtiment, au resto U, à la BU... sans avoir à être accompagné ! »

Cet étudiant de l'Institut de formation en masso-kinésithérapie pour aveugles et malvoyants (IFMK DV) teste, avec d'autres étudiants, la solution digitale de guidage sonore Evelity depuis la rentrée 2020 sur le site de Rockefeller de l'université de Lyon 1. Aveugle depuis 3 ans, il n'y voit rien et force est de constater qu'il n'y a pas des bandes de guidage partout ou autres repères signalétiques dédiés aux personnes personnes non et malvoyante.

« Quand j'ai vu qu'ils mettaient en place cette application, j'ai compris que ça pouvait grave m'aider ! Cela permet de se repérer, de ne pas se perdre et surtout d'acquérir une autonomie ! Si je suis dans un espace de la BU où je n'ai jamais été et qu'il n'y a personne pour m'aider, au lieu d'attendre 10 minutes, je n'ai qu'à lancer l'application, rentrer

ma destination et reprendre mon chemin. » Plus besoin bientôt, espère-t-il, de « *toujours être guidé par [s]es amis avant de prendre [s]es marques* », donc apprendre par coeur ses itinéraires.

La signalétique est l'un des aménagements prévus par la loi de 2005 pour garantir l'accessibilité des personnes handicapées sur la voirie, dans les transports et les bâtiments, qu'ils soient publics ou privés, dès lors qu'ils reçoivent du public (dits établissements recevant du public, ERP). Commerces, cabinets médicaux et paramédicaux, restaurants, bars, hôtels, supermarchés... sont donc tout autant concernés que les écoles, les mairies, les préfectures, les universités...

POUR S'ORIENTER, SE REPÉRER, S'INFORMER, DES DISPOSITIFS DIFFÉRENTS POUR LES PERSONNES AVEUGLES ET MALVOYANTES

Mais c'est quoi au juste cette signalétique pour les personnes aveugles et malvoyantes ? La loi dit que « *les informations permanentes fournies aux visiteurs par le moyen d'une signalisation visuelle ou sonore (...) doivent pouvoir être reçues et interprétées par un visiteur handicapé* ». Elles

doivent donner à l'utilisateur les moyens pour se repérer, s'orienter, se localiser et s'informer. Ce sont notamment : au sol, des bandes d'éveil à la vigilance et de guidage, podotactiles et contrastées en couleur avec le reste du sol ; la mise en sécurité des accès, des portes, parois vitrées (marquages avec des éléments contrastés) et des escaliers (bandes d'éveil à la vigilance avant une descente, main courante continue de chaque côté, une première et dernière marche pourvues d'une contremarche visuellement contrastée), des informations sur des panneaux et plaques en gros caractères, en relief et braille accessible au toucher (bouton d'ascenseur ou d'interphone, main courante...), l'aide sonore (synthèse vocale dans un ascenseur, balise sonore, système activé à l'aide d'une télécommande universelle à des endroits stratégiques qui diffuse un message audio bref et clair...).

On peut aussi faire plus, comme équiper les points stratégiques d'un bâtiment de plans d'orientation multi-sensoriels (gros caractères, couleurs, relief, braille) qui permettent de représenter l'organisation spatiale d'un lieu de façon simple et schématique pour simplifier au maximum la préparation d'un déplacement. Des musées comme le

MUCEM le font déjà, mais le dispositif aurait son utilité dans d'autres gros ERP, comme les hôpitaux, dont les anciens bâtiments ressemblent souvent à des dédales, ou dans les universités. À Toulouse, démarre par exemple un projet à l'initiative de Christophe Jouffrais, chercheur à l'IRIT

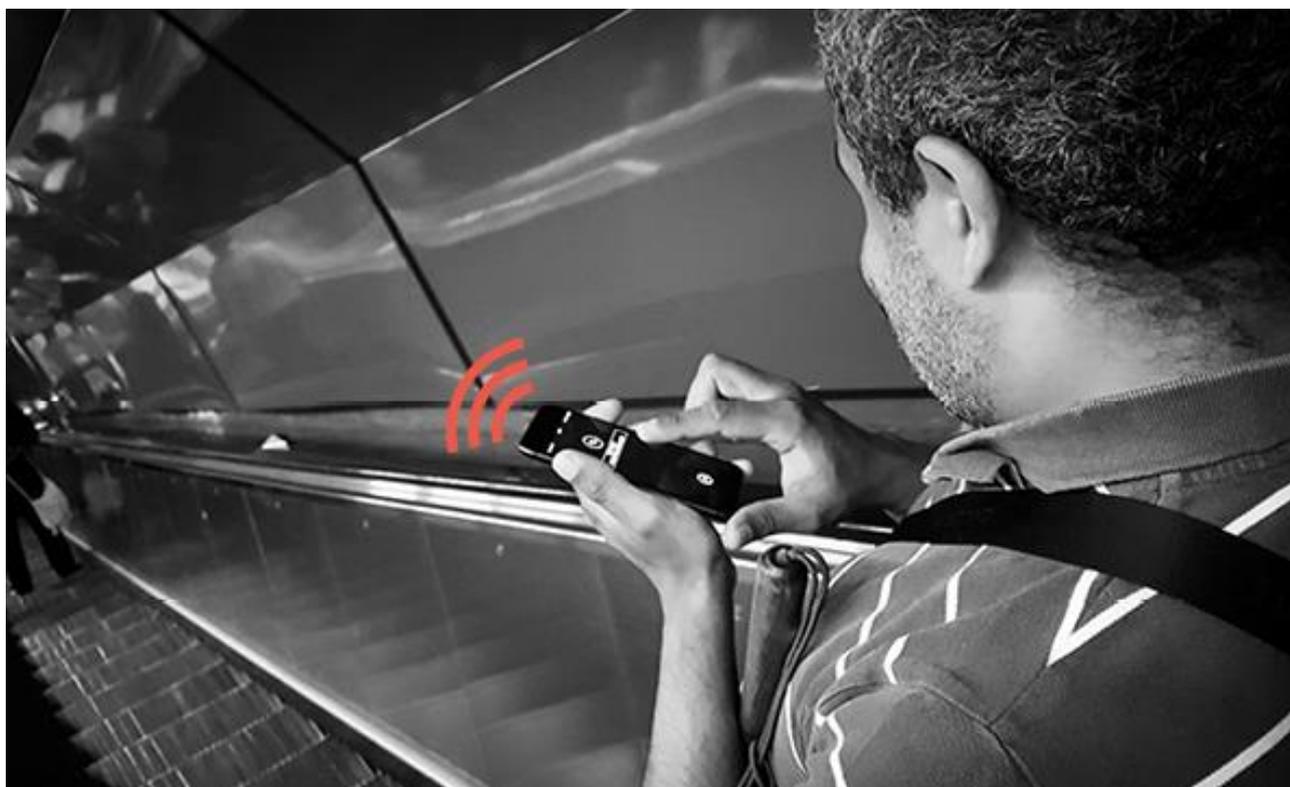
(Institut de recherche en informatique de Toulouse), de mise en place de deux tables d'orientation à l'université Jean-Jaurès et de mise à disposition de tablettes tactiles pour faciliter le déplacement sur le campus.

L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE, OUI...

Des start-up innovent aussi dans des solutions digitales. Via par exemple des systèmes d'intelligence artificielle qui permettraient de résoudre l'une des principales problématiques de ce public, pouvoir détecter un obstacle en temps réel. Mais tout n'est peut-être pas une bonne idée. « *Avec les nouvelles technologies, c'est bien, on peut aller plus loin. Mais il ne faut pas pour autant négliger les bandes, le tactile, etc., parce que tout le monde n'a pas de smartphone* », tempère Marie Furic, responsable service accessibilité physique à l'AVH. « *Tout le monde veut transformer l'aveugle en super Robocop, mais on n'est pas plus numérique que les*

autres ! », s'agace un peu de son côté Thierry Jammes, responsable du pôle accessibilité de la Fédération des Aveugles de France (FAF), même si celui-ci dit porter un intérêt aux innovations. Car, pas facile, remarque-t-il, « *d'être concentré quand on a la main sur le téléphone et quand l'autre est sur une canne, il en manque une troisième pour la gestuelle nécessaire au fonctionnement adapté du smartphone ! »*.

S'appuyer sur le sonore (commande et assistance vocales) et, pour la conception, sur une démarche centrée utilisateur, peut néanmoins s'avérer prometteur.



Okeenea Digital, filiale du groupe Okeenea, spécialisée dans le développement de solutions numériques, s'inscrit dans cette mouvance. Constatant un taux d'adoption important du smartphone et en même temps une tendance très marquée à l'utilisation du GPS, la filiale a lancé un guidage sur smartphone, Evelity. Le principe de l'appli, « *proposer une accessibilité augmentée en fournissant des niveaux de description appropriés à leur handicap, pas des informations vagues* », explique Damien Brosseau, le directeur général adjoint de la filiale. Ce qui peut être prometteur aussi pour les voyants. Car, comme il le remarque justement, « *c'est bien Google Maps, mais on ne sait pas de quel côté on doit partir ou pas, ce qui concerne aussi les voyants, et ça ne signale pas une barrière, un trottoir...* »

... MAIS PAS SANS LES USAGERS

Comment ? En travaillant d'abord avec des chercheurs, notamment l'équipe du laboratoire Géoloc de l'université

Gustave Eiffel pour améliorer le dispositif de géolocalisation sans « *se contenter du moyen* », par exemple en tenant compte de la vitesse de marche de l'utilisateur pour le calcul prédictif moyen de durée d'itinéraire. Et un autre laboratoire

de Lyon dédié aux sciences humaines et sociales, avec qui les aspects cognitifs sont passés en revue. Car, « *quand on est aveugle, on découvre le monde de proche en proche alors que les autres ont une vue large. Pour définir un chemin accessible, il faut pouvoir donner les informations suffisamment en avance pour faciliter une navigation sereine.* »

Deuxième atout, avoir adopté une démarche centrée utilisateur. « *Le retour des usagers, c'est la base !* », estime Damien Brosseau. « *On est en méthode dite agile : au départ, le produit est le même pour tous, mais on améliore le spectre fonctionnel grâce aux tests.* » Démarche qui a permis ainsi d'intégrer à Lyon 1, une fonctionnalité, la confirmation d'itinéraire, permettant de « *rassurer* » vocalement l'utilisateur qu'il est bien sur le bon chemin au bout d'un certain nombre de mètres parcourus. Après notamment un développement et des tests pour le métro de Marseille et pour le site de Rockefeller à Lyon, la société réalise aujourd'hui des tests en partenariat avec l'UNADEV pour analyser les styles de marches afin que l'appli puisse s'adapter à chaque utilisateur.

OBJECTIF 2024

Mais au-delà de ce qui doit ou peut se faire, où en est-on aujourd'hui ? Alors qu'initialement la loi de 2005 prévoyait une mise en accessibilité 10 ans plus tard, les ERP existants qui n'étaient pas en conformité au 1er janvier 2015, et il y en avait beaucoup, ont bénéficié d'un nouvel échéancier, dans le cadre des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP). Selon leur taille, les établissements pouvaient postuler sur l'un des trois agendas suivants : soit avoir fini les travaux en 3 ans, soit dans les 6 ans — cette année —, soit 9 ans plus tard.

Mais y serons-nous vraiment en 2024 ? « *Comptez autour de vous les éléments de guidage que vous trouverez dans les petits ERP pour accéder à l'accueil, au comptoir !* », lance Thierry Jammes, non convaincu qu'on y parvienne.

« *L'objectif ne sera pas atteint, même si l'échéance 2024 va donner un coup de boost* », confirme Marie Furic. La délégation ministérielle à l'accessibilité ne cachait d'ailleurs pas ce constat à l'aune d'un bilan réalisé en janvier 2020 (*lire l'encadré*).

Si les petits ERP sont les plus en retard, difficile de faire un état des lieux précis pour les ERP les plus petits reposent sur le déclaratif. « *Le boulanger peut faire une attestation comme quoi il est conforme à la réglementation* », regrette Thierry Jammes. « *Résultat, quasiment aucun n'est en conformité !* » Quant aux autres, jusqu'aux plus « gros », hôpitaux, établissements d'enseignement, etc.,

Thierry Jammes observe que c'est « *très très aléatoire* ».

« QU'IL FAILLE LE FAIRE, TOUT LE MONDE EN A CONSCIENCE, MAIS COMMENT ? »

Comme le soulève Marie Furic, l'incompréhension de la réglementation constitue le principal frein rencontré aujourd'hui. Ce qui peut donner lieu à des aberrations. Au musée Narbo Via de Narbonne, une bande de guidage à l'extérieur a été intégrée dans le sol, mais ne dépasse pas ! Les journées territoriales de l'accessibilité font pourtant le bilan depuis longtemps d'une méconnaissance de la loi de 2005 et d'une demande forte des petites collectivités territoriales en termes d'information, de formation et de soutien. Et ce, malgré l'édition de guides par divers

ministères successifs. Principal écueil pour Thierry Jammes, « *beaucoup d'écrits ne rentrent pas dans le détail* ».

Les associations oeuvrent d'ailleurs beaucoup autour de la sensibilisation et de l'information. Aux appels, courriers, photographies, reportages pour rappeler la réglementation, s'ajoutent de l'aide, de l'accompagnement et de la sensibilisation. Et cela peut être parfois très simple comme, par exemple, « *sensibiliser un restaurant à mettre en place de l'aide humaine s'il n'y a pas de carte en braille, un serveur qui va expliquer de manière pédagogique et sans avoir peur du handicap, c'est-à-dire pas de manière enfantine* », détaille Marie Furic.

Les associations sont même à l'initiative d'opérations originales. La Fédération des Aveugles de France, qui met à disposition des fiches pratiques sur l'accessibilité sur son site web, vient de réaliser une BD que l'on peut télécharger sur son site, « *L'accessibilité, ça nous regarde aussi !* ».

PROFESSIONNALISER LES ASSOCIATIONS SUR LA QUESTION DE L'ACCESSIBILITÉ

Aujourd'hui, même s'il souligne qu'il y a « *beaucoup d'énergie dépensée souvent pour pas grand-chose* », Thierry Jammes

se dit pourtant « *optimiste* ». Car « *à force de pousser ça finit par bouger !* ». Celui-ci verrait aussi d'un bon oeil que le monde associatif soit davantage capable de faire réseau pour « *avancer plus vite* ». Il estime également indispensable de professionnaliser les associations pour défendre l'accessibilité, car « *aujourd'hui, c'est l'affaire d'un spécialiste et non de bénévoles qui ne peuvent pas connaître toute la réglementation* ». Il est ainsi l'un des rares, depuis déjà 15 ans, comme Marie Furic et Manuel Pereira au pôle accessibilité de l'AVH, à être un professionnel salarié pour faire avancer cette question.

Que peut-on dire alors pour que ça avance plus vite partout ? Comme la Fédération des Aveugles de France, que « *sans accessibilité au cadre bâti, à la voirie et aux transports, il n'est nulle citoyenneté ?* » Ou reprendre tout simplement les mots de Mamadou Ibrahima Diallo ? « *On veut juste être plus "normal", vivre comme toutes les autres personnes, être indépendant. On voit des personnes utiliser Google Maps sans avoir à demander "excusez-moi c'est par où la pharmacie ?" Pourquoi pas nous ?* »

Objectif 2024 : On y sera pas !

En janvier 2020, la Délégation ministérielle à l'accessibilité (DMA) publiait un point d'étape après 4 ans sous agendas d'accessibilité programmée.

Alors qu'entre 2005 et 2015, seuls 350 000 ERP avaient été rendus accessibles, en mars 2019, à la fin du dépôt des Ad'AP, plus de 700 000 ERP étaient engagés dans le dispositif, les 2/3 pour une durée d'exécution des travaux entre 6 ans et 9 ans.

L'accessibilité ne sera pas effective pour tous en 2024, mais « le dispositif des Ad'AP a incontestablement eu un effet boost », constate la DMA, puisque l'engagement entre 2015 et 2019 concerne 14 fois plus d'ERP qu'entre 2005 et 2015, en 2 fois moins de temps.

ACCESSIBILITE ET MOBILITE

Ce sont des enjeux majeurs que l'UNADEV a souhaité favoriser en lançant son appel à projet en 2019.

“ Parce que les nouvelles technologies permettent aux personnes aveugles et mal voyantes de gagner

constamment en autonomie dans leur vie quotidienne, parce que le handicap est souvent porteur d'innovations au service de tous, l'UNADEV poursuit et renforcera son engagement dans le cadre de son projet associatif en soutenant et en créant un véritable écosystème autour des projets innovants qu'elle accompagne. ”

Christophe Guérin

Directeur des Missions sociales de l'UNADEV



DES PRATIQUES « INSPIRANTES » ?

Comme le souligne Sophie Cluzel, la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, dans Le Journal des Arts n° 561 du 19 février 2021, les musées peuvent constituer des modèles en la matière, constat étant qu'ils « *se sont*

vraiment emparés de l'accessibilité des personnes handicapées ».

Le MUCEM à Marseille a ainsi été conçu dans cette optique (lire Lumen n°15 de mai 2019). Il y a aussi l'exemple du Louvre qui fait avec l'AVH un vrai travail de fond. *« Quand on leur a dit que les bandes d'éveil de vigilance, c'était du plastique avec des petits ronds, ils ont répondu "ce n'est pas possible" »,* raconte Marie Furic. Le musée est en effet contraint par une obligation de conservation du patrimoine bâti. Pour autant, les responsables ne se sont pas laissés aller à la facilité de la dérogation. Qu'ont-ils fait ? *« Ils ont creusé le marbre et y ont introduit des barrettes. Certes ce n'est pas optimum, mais ça remplit sa tâche, ça éveille au danger ! »*

De même, le musée de la Monnaie propose des cartels avec du tactile, du relief, du contraste et du braille, placés à bonne hauteur et avec des éclairages, ainsi que des mains courantes.

Enfin, même si c'est un établissement dédié à la formation d'ouvriers principalement déficients visuels, l'ESAT des Eyquems (Établissement et service d'aide par le travail) peut

aussi être « inspirant ». Ici, dès le portail d'entrée, est proposé un cheminement avec des bordures de guidage, des contrastes et des couleurs, des plaques podotactiles pour se repérer, des éclairages particuliers. À l'intérieur, on trouve des plaques podotactiles au sol, du jaune, l'une des couleurs les plus visibles, sur les portes, sur des bandes au niveau des surfaces vitrées, ou au sol, avec également des bandes rouges, pour signaler les sens de cheminement. Pas de virages, des textures de sol différentes pour signaler des espaces différents, des lumières qui s'allument automatiquement et des repères sonores et visuels pour indiquer le début et la fin de chaque atelier complètent cette signalétique.

Par Camille Pons

SOCIÉTÉ

Et si vous preniez des vacances sur mesure ?



Parce qu'on espère tous pouvoir voyager de nouveau normalement, nous avons décidé de vous parler d'un site unique en son genre : Mobeetrip.

Créée dans le but de faciliter les séjours des personnes en situation de handicap, cette application propose des vacances sur mesure avec près de 30 000 séjours à la clé.

Rencontre avec Nicolas Marchand, co-fondateur de Mobeetrip.

POUVEZ-VOUS EN QUELQUES MOTS NOUS DÉCRIRE LA GENÈSE DE CE SITE ?

Lucas Gebhardt, notre PDG, a dans sa famille, une personne en situation de handicap moteur. Lors d'un séjour prévu à la Baule les équipements n'étaient pas du tout adaptés au handicap de son parent, alors que la description du logement précisait le contraire. Ce fut le déclic, il décida de créer son propre site de réservation de séjours avec des critères bien précis adaptés au handicap.

À QUI PRÉCISÉMENT S'ADRESSE CE SITE OU CETTE APPLICATION ?

Le champ est vaste, nous proposons des séjours, des lieux de villégiatures à toutes les personnes qui ont des besoins spécifiques. Des personnes très âgées, des personnes en surcharge pondérale, des personnes en situation de handicap visuel, des personnes qui ont un traitement médical lourd, etc. Nous nous adaptons à leurs contraintes, leurs besoins et surtout leurs envies. Nous travaillons actuellement sur une audiodescription de notre site, celle-ci sera disponible à partir de septembre 2021.

QU'EST-CE PRÉCISÉMENT QU'UN SÉJOUR ADAPTÉ ?

Il s'agit de la prise en charge de la personne de son domicile à son lieu de villégiature dans son intégralité.

Du transport adapté pour quitter son domicile, en passant par le bateau, l'avion, le train... tout est envisageable.

Une fois sur son lieu de vacances, nous lui mettons à disposition un logement qui répond parfaitement à son type de handicap. Enfin, dans le package de notre offre, nous créons pour notre client, un carnet d'activités personnalisé : un musée, une activité sportive, un site touristique incontournable... nous listons tout.

Autre spécificité de notre proposition, la prise en charge médicale durant le séjour. Imaginons, une personne qui a un traitement lourd, elle pourra tout à fait poursuivre celui-ci en vacances. Nous mettrons tout en place pour qu'elle soit comme à la maison. Il est important de rappeler qu'en France, ce dispositif est pris en charge par l'Etat.

Enfin, pour parfaire notre offre, il nous a semblé indispensable de proposer aux personnes seules des accompagnateurs de séjour. Une personne âgée, une personne non ou malvoyante, pourra en effet partir avec l'un de nos guides spécifiques qui partagera le séjour avec elle.

POURRIEZ-VOUS NOUS DONNER DES EXEMPLES DE SÉJOURS ADAPTÉS AUX PERSONNES AVEUGLES ET MALVOYANTES ?

Les logements que nous avons choisi de mettre en avant se situent en France, au vu du contexte sanitaire actuel, mais, selon l'évolution de la situation, nous pourrions parfaitement proposer des séjours à l'étranger. Ce pourrait être un séjour à Yvrac-et-Malleyrand en Charente ou encore à Liausson au bord du lac du Salagou dans le département de l'Hérault. Ce sont des logements accessibles aux personnes atteintes de handicap visuel et qui se trouvent proches d'activités adaptées. Notre offre à l'attention des personnes nonvoyantes rassemble des lieux qui peuvent être équipés de domotique, bandes podotactiles, interrupteurs en braille. Des logements avec des aménagements qui auront supprimé tous les obstacles de déplacement. La personne pourra ainsi faire son choix en fonction des critères d'accessibilité qui lui semblent prioritaires.

COMMENT CES CRITÈRES SONT-ILS DÉFINIS ?



Jusqu'ici, les certifications disponibles en matière d'accessibilité ne prenaient en compte que deux catégories de logements : les logements accessibles et les logements non-accessibles. Chez Mobee travel, nous considérons qu'il y a bien plus que de deux types de logements, et c'est pour cela que nous avons créé notre propre label, qui prend en compte une multitude de possibilités. Ainsi, le logement idéalement adapté à vos besoins se trouvera forcément dans l'un de nos quatre paliers d'accessibilité, définis par une, deux, trois ou quatre abeilles.

Par Stephanie Vergez

BD À ÉCOUTER Vous en rêviez ? Blynd l'a fait



C'est à Lyon que Blynd a vu le jour. Les lettres BD entourent LYN, comme Lyon et le tout se prononce « blind » (malvoyant en anglais).

Derrière ces cinq lettres, un concept unique celui d'un catalogue de BD audio auquel s'ajoutera très bientôt une application mobile. Nous avons voulu en savoir plus.

Au studio Anatole à Lyon il se passe toujours quelque chose. Des enregistrements de musique, de voix off pour de la publicité ou bien encore un doublage pour le cinéma et des

séries à la renommée mondiale, la création d'une bande-son pour des jeux vidéos, etc.

Depuis deux ans, le studio s'est ouvert à d'autres horizons. « *Blynd répond à ce que l'on sait faire, le son, le doublage et ma passion pour la bande dessinée, résume Tim Borne, le dynamique directeur du studio et créateur de Blynd.* »

Blynd a déjà sorti plusieurs titres et son catalogue compte des adaptations de Carthago, Jazz Maynard ou encore

Brooklyn 62nd avec un projet d'envergure : s'attaquer à Lanfeust de Troy. Un album vendu à 12 millions d'exemplaires, d'après la série de Christophe Arleston et Didier Tarquin, éditée chez Soleil. C'est le scénariste, créateur de la série qui a travaillé en personne, à l'adaptation du script. Les rôles des personnages principaux ont été confiés à des comédiens de renom. Leurs noms ne vous disent peut-être rien, mais vous connaissez forcément leurs voix. Jacques Chambon est Merlin dans Kaamelott, Emmanuel Curtil, la voix française de Jim Carey ou de Simba (Le Roi Lion), Daniel Reignoux, celle de Spiderman ou encore Dorothée Pousséo, celle de Mortelle Adèle. Gérard Darmon étant le narrateur de cette superproduction audio. Grâce à un financement participatif, les 60 000 euros

nécessaires à l'adaptation des huit tomes de la série, soit 24 épisodes, pour une durée totale d'écoute de 6 à 7 heures ont été récoltés. *« Heureusement, nous faisons tout nous-même ce qui nous permet d'optimiser les coûts, complète Tim Borne.*

Je m'occupe en parallèle de la sélection. Je lis les BD qui me plaisent, mais comme il sort en moyenne 10 000 albums par an, je collabore avec des libraires. Autre étape, la recherche active de licences (XIII, Largo Winch) et d'éditeurs (Dupuis, Dargaud, les Humanoïdes associés) qui accepteraient de confier leurs histoires. Il faut acheter les droits et tous les éditeurs n'ont pas encore envie de le faire. » Un nouveau challenge pour toute l'équipe hyper motivée du studio Anatole.



TROIS QUESTIONS À TIM BORNE

À qui s'adresse Blynd ?

Blynd est à la fois un projet plaisir et un projet qui a du sens. Les BD audio que nous créons sont accessibles à tous, aux

enfants, aux adultes et donc aux personnes qui sont encore trop souvent éloignées de la culture comme les personnes en situation de handicap visuel. Nous avons d'ailleurs beaucoup travaillé en amont sur l'accessibilité avec des associations de non et malvoyants et des médiathèques.

Quand l'application mobile sera-t-elle disponible et à quel prix ?

Les plateformes existantes très connues, étant très peu rémunératrices, nous avons décidé de produire et de distribuer nous-même et donc de développer notre propre application.

Des tests seront encore effectués cet été, pour une disponibilité en septembre/octobre.

Nous voulons que tout soit parfaitement au point. L'application sera à télécharger sur iOS et Android. Il y a aura un abonnement, je ne connais pas encore le montant, mais ce qui est certain c'est qu'il sera faible.

L'avenir s'annonce sous les meilleurs auspices ?

Le concept a effectivement de l'avenir. Passer d'un art 100 % graphique à du tout audio demande de créer un univers ultra

spécifique, une ambiance. À chaque fois nous nous posons la question : est-ce que c'est compréhensible à l'audio ? Des BD comme Lucky Lucke, Garfield... peuvent passer en audio, celles où il n'y a que du graphisme comme Moebius, c'est trop compliqué, mais il y a tellement d'auteurs qui mériteraient d'être connus que nous allons encore pouvoir étoffer notre catalogue. Sur Internet plus de 100 heures sont déjà disponibles gratuitement.

Par Hélène Dorey

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://blynd-audio.com/>

SOLUTIONS

QUAND DÉVELOPPER SA CRÉATIVITÉ devient tout un art



Les actions de loisirs ou d'accès à la culture participent au développement de la pleine citoyenneté des personnes handicapées visuelles. Les centres UNADEV en région offrent aux non et malvoyants la possibilité de s'ouvrir à de multiples activités et de rompre ainsi leur isolement. L'art est au coeur de ces animations.

LES ARTS PLASTIQUES ET CRÉATIFS

C'est une art thérapeute certifiée qui, à Toulouse, propose aux bénéficiaires de travailler la terre à travers du modelage, de la sculpture, des poteries.

À Pau, si l'argile est aussi très présente on trouve également des cours de peinture dans les ateliers animés par Isabelle Schweitzer. L'engouement pour cette activité est tel que plusieurs bénéficiaires ont décidé de participer au festival d'art de la Côte Basque sur le thème de l'équilibre.

À Bordeaux, le choix a été fait de s'intéresser plutôt à un loisir créatif... la mosaïque, à Lyon une intervenante propose quant à elle de la peinture sur porcelaine.

À Perpignan, c'est Laurence Godon, artiste plasticienne qui intervient depuis près de 5 ans. Les bénéficiaires travaillent sur différents supports papiers blanc, brun ou noir ou encore sur contreplaqué. Ils ont ainsi réalisé une magnifique fresque paysage accrochée fièrement dans l'entrée du centre catalan. Ils travaillent aussi avec différentes matières : peinture, fusain, aquarelle, sable et font l'apprentissage de différentes techniques telles que les proportions, les dégradés, les nuances ou encore le collage. Enfin, la poterie est également proposée.

De nombreuses réalisations ont pu voir le jour : bols, cruches, vases, bustes, portraits en reliefs, jeu du solitaire, support à encens...

LE THÉÂTRE ET LE CIRQUE COMME MOYENS D'EXPRESSION

Au centre UNADEV de Lyon, un projet d'écriture de pièce de théâtre est en cours. L'objectif ? Créer un lien entre les différentes activités artistiques du centre pour le montage de cette pièce, co-écrite par 4 bénéficiaires adhérents.

Le professeur de piano constituera un groupe de musiciens, les décors pourront être peaufinés par les groupes de vannerie, les costumes par le groupe de couture... une véritable oeuvre collective !

En Île-de-France, nos bénéficiaires ont pu s'initier au cirque ! Au programme : équilibre sur boule, rolla bolla, fils ainsi que trapèze, tissus aérien et jeux de confiance... sous chapiteau comme de véritables circassiens.

LE SON COMME VECTEUR ARTISTIQUE

Le centre de Lille a choisi, quant à lui, de privilégier l'oreille. Régulièrement, sont organisées en partenariat avec la scène nationale de Valenciennes, des écoutes de spectacles

audiodécrits. L'animateur propose également des moments d'échanges et de partages autour de documents sonores radiophoniques, des concerts, des opéras...



AU BOULEAU !

À Marseille, l'UNADEV propose à ses bénéficiaires des ateliers bois partagés.

Au sein de Share wood, ce lieu collaboratif si unique, ils ont en effet la possibilité de découvrir, toucher et créer des objets dans plusieurs essences. Des professionnels compétents les accompagnent dans cette activité de menuiserie rarement adaptée aux personnes en situation de handicap visuel. La fabrication de jeux en bois est prévue lors des prochains ateliers.

Par Stéphanie Vergez

Four Senses, un jeu de placement à l'aveugle... en bois

SOLUTIONS

Hissez les voiles avec Sara NAV



Avec le lancement de l'application SARA NAV, le cap est donné : il s'agit d'apporter une autonomie et une sécurité plus importantes aux skippers malvoyants, dans la gestion de leur bateau. L'application se montre aussi utile pour les professionnels du nautisme accueillant du public en situation de handicap visuel.

SARA NAV, pour Sail And Race application qui restitue, via une synthèse vocale, des informations de navigation inaccessibles en l'absence de vision.

Elle est, depuis début mai, disponible gratuitement sur l'AppStore en français et en anglais. Dédiée à la navigation de plaisance, elle complète une application « *soeur* » consacrée à la régates, déjà opérationnelle depuis quatre ans.

Ces solutions numériques sont 100 % accessibles grâce au logiciel de lecture d'écran VoiceOver. Elles tirent leur origine de la rencontre entre Olivier Ducruix, ingénieur informatique, atteint d'une maladie de la rétine, et Matthieu Simonet, président de l'association brestoise Orion.

Cette dernière accompagne les personnes non et malvoyantes dans leur pratique de la voile, afin de les faire progresser grâce à une pédagogie adaptée. En 2019, le développement de SARA NAV est retenu lors d'un appel à projet lancé par l'UNADEV. Il s'inscrit dans un plan d'action plus vaste, nommé Cécivoile, et dont l'ambition est de permettre à toute personne aveugle ou malvoyante de découvrir la voile, en France comme à l'international. Olivier Ducruix, salarié d'Orange, est alors détaché en mécénat de

compétences auprès de l'UNADEV pour en devenir le porteur.

NE PAS NAVIGUER À VUE

SARA NAV repose sur un module d'annonces automatiques, qui informent le marin quant à la glisse du bateau, au cap, à la vitesse, ou encore à la distance par rapport à un point de route. Ces annonces sont paramétrables, en fonction du type d'informations attendues au regard du contexte de navigation. Il est possible de régler un seuil d'annonce et le temps minimum entre deux prises de parole.

En pratique, l'application utilise le GPS du smartphone et s'interface avec les instruments de bord en Wifi. Elle récupère ainsi l'ensemble des données disponibles sur la centrale de navigation du voilier, comme la profondeur de l'eau, la température de l'air ou de l'eau, la direction du vent ou encore sa vitesse. Le développement de cette application croise aussi avec d'autres innovations : ainsi, un partenariat a été conclu avec la société du navigateur Michel Desjoyeaux, qui élabore des penons électroniques. Les indications fournies par ces derniers sur les réglages des voiles sont vocalisées par SARA NAV.

« Cette appli n'a pas vocation à se substituer aux compétences indispensables du marin, ni à ses repères tactiles, auditifs et kinesthésiques. Elle est là pour lui donner des informations complémentaires à ses sensations, afin de le conforter, le sécuriser, et lui permettre d'identifier plus facilement les variations », explique Olivier Ducruix. L'application ne remplace pas non plus la présence d'une personne voyante à bord pour assurer certaines manoeuvres et pour gérer les collisions.

ÉVOLUTIONS EN VUE

De nouvelles fonctionnalités vont progressivement être ajoutées. Une deuxième version est déjà prévue avant fin 2021, pour intégrer un module de cartographie. Aujourd'hui, les navigants peuvent préparer leur parcours et créer une route maritime dans l'application.

Demain, il leur sera possible de télécharger des cartes maritimes au format textuel et le programme leur indiquera les points remarquables situés sur la route empruntée, comme la localisation des phares ou les balises avertissant d'un danger. Le partage de routes entre utilisateurs est également envisagé dans une version ultérieure.

Par ailleurs, si l'application a en premier lieu été conçue pour la pratique de la voile, elle saura s'adapter à d'autres sports, nautiques ou non. *« Techniquement, les applicatifs SARA sont composés d'un socle commun et d'une surcouche spécifique à la voile. Pour les ajuster à une autre discipline, il suffit de développer de nouveaux écrans et de revoir le vocabulaire employé qui constituent la surcouche. C'est cela qui est puissant : je pense qu'il ne faut surtout pas s'arrêter là et en faire profiter tous les sportifs à qui cela peut être utile »*, s'enthousiasme Olivier Ducruix.

Par Florence Charrier

SANTE



Smartphones, ordinateurs, tablettes : attention à nos yeux!

TV, ordinateurs, smartphones, tablettes... autant d'appareils qui font désormais partie de notre quotidien et nous facilitent souvent la vie. Plus question de s'en passer pour se déplacer, échanger avec nos proches mais aussi travailler, étudier et se divertir. Mais les utilisons-nous au détriment de notre vue ? Quel est l'impact de la surconsommation des écrans sur la vision ? Quels en sont les risques ? Comment préserver nos yeux ?

Le point sur la lumière bleue.

La lumière bleue est présente naturellement dans notre environnement, c'est l'un des faisceaux du spectre lumineux, présent dans la lumière du soleil qui colore le ciel en bleu ! Mais c'est aussi celle émise artificiellement par nos ampoules LED, les phares de nos voitures, les écrans de nos télévisions, tablettes, ordinateurs et autres appareils connectés. Pas une journée sans être en contact avec la lumière bleue, et ce dès le plus jeune âge.

Une surconsommation des écrans engendrerait des pathologies de la vision.

Or, les scientifiques semblent unanimes, une surexposition à la lumière bleue artificielle serait néfaste pour notre santé. L'omniprésence des écrans dans notre quotidien aurait des répercussions sur notre vie sociale, la qualité de notre sommeil mais aussi notre vue !

Dès 2017, les chercheurs de l'INSERM tiraient la sonnette d'alarme avec une étude sur l'exposition des rats à la lumière bleue des LED (des ampoules aux écrans)¹. D'une simple sensation de sécheresse oculaire, la surexposition à la lumière bleue et le surmenage oculaire pourrait conduire à des troubles oculomoteurs (lorsque les yeux convergent

mal), une myopie, jusqu'à un vieillissement prématuré de la rétine aussi appelé dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) qui peut conduire à la cécité.

Confinement et télétravail en cause.

Avec les mesures liées à la crise sanitaire, le phénomène n'a fait que s'amplifier : le développement du télétravail, l'école en distanciel ou les loisirs en ligne n'ont fait que renforcer l'omniprésence des écrans, et donc de la lumière bleue artificielle dans notre quotidien. Le fameux « temps d'écran » aurait ainsi augmenté de 40 % chez les adultes, de 69 % chez les adolescents et 62 % chez les enfants, selon une étude de l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (ONAPS), publiée en janvier 20212.

Les jeunes particulièrement exposés.

Les jeunes sont donc de plus en plus exposés à la lumière bleue. Or, contrairement à d'autres pathologies de la vision, l'exposition à la lumière bleue serait d'autant plus nocive chez les plus jeunes. En effet, le cristallin, cette membrane qui se trouve devant la rétine, ne joue pas aussi bien son rôle de filtre protecteur chez les enfants de moins de 14 ans que chez l'adulte, exposant davantage leur rétine aux rayons lumineux.

Alors comment soigner ses pathologies et préserver ses yeux?

“Avant de soigner, il nous faut d'abord comprendre comment fonctionne la vision normalement, pour pouvoir ensuite soigner les pathologies” a souligné Etienne Hirsch directeur de l'institut de recherche en neurosciences de l'INSERM lors de la conférence *“Exposition aux écrans, un danger pour nos yeux”* organisée à la cité des sciences et de l'industrie en octobre 2020. Il est donc fondamental de continuer à financer les travaux de recherche sur les pathologies de la vue liées à notre mode de vie, a renchéri Magali Gréa, Directrice générale de l'UNADEV, lors de cette conférence, rappelant la mission de financement de la recherche de l'UNADEV.

En attendant les avancées scientifiques, quelques astuces pour préserver notre vue.

2 [\(http://www.onaps.fr/news/report-card-2020-activite-physique-et-sedentarite-de-l-enfant/](http://www.onaps.fr/news/report-card-2020-activite-physique-et-sedentarite-de-l-enfant/)

1<https://www.inserm.fr/actualites-et-evenements/actualites/led-pas-si-inoffensives-ca>

Outre la limitation du temps d'exposition aux écrans, notamment pour les plus jeunes, quelques astuces simples permettent de protéger notre vue. Devant l'ordinateur, une

bonne position est recommandée : la tête droite avec le haut de l'écran à hauteur des yeux, en privilégiant un éclairage naturel de côté. Pour chercher des informations, mieux vaut privilégier les tablettes ou ordinateurs aux smartphones, car plus l'écran est petit, plus il y a de fatigue visuelle.

De même, il est recommandé de ne pas utiliser nos écrans dans le noir, et particulièrement le soir avant de se coucher car cela serait nocif à la fois pour notre vue mais aussi pour la qualité de notre sommeil! Enfin, si certains recommandent l'utilisation de lunettes anti-lumières bleues ou de filtres spéciaux, encore faut-il que cela n'encourage pas à augmenter le temps d'écran journalier met en garde l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES)³, leur efficacité à protéger la rétine restant très variable.

Ainsi, s'il n'est pas question de se passer des écrans, au regard de la multitude de services qu'ils proposent et de l'ouverture sur le monde qu'ils offrent, il est indispensable de les utiliser sciemment et modérément afin de préserver sa vue, et celle de nos proches !

3 <https://www.anses.fr/fr/content/led-les-recommandations-de-l-anses-pour-limiter-l-exposition-a-la-lumiere-bleue>

Par Sophie Dory Lautrec

TECHNOLOGIES

RENCONTRE AVEC SYLVAIN DENONCIN, PRÉSIDENT D'OKEENEA



Sylvain Denoncin est président de la société OKEENEA, entreprise experte en accessibilité universelle. Son objectif? Rendre la ville et ses services accessibles à tous, avec un intérêt particulier pour les personnes en situation de handicap visuel.

On constate que depuis un certain temps, les nouvelles technologies prennent de plus en plus de place et que grâce à elles, les personnes aveugles et malvoyantes gagnent en autonomie. Vous avez souhaité en 2019, au sein d'OKEENEA, créer différentes entités, dont celles des nouvelles technologies, en créant l'application Evelocity.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi elle consiste ?

Nous sommes partis du constat que pour se déplacer d'un point A vers un point B, il existait maintenant beaucoup d'outils, couverts par OKEENEA, pour permettre une navigation aisée au sein de la ville (l'équipement de feux sonores, la signalétique vocale et accessible, les balises audios, les bandes de guidage, les bandes d'éveil de vigilance), mais une fois arrivé à destination, qu'en est-il pour accéder et se repérer en toute autonomie à l'intérieur d'un bâtiment ou au coeur d'un métro ? C'est là que cela devient très compliqué pour une personne déficiente visuelle.

Ainsi, nous avons créé Evelity. C'est un principe de GPS piéton, pour personne en situation de handicap, qui fonctionne dans des bâtiments complexes, ou des réseaux d'infrastructures de déplacement (métro, aéroport...) et assure le guidage vers des itinéraires inconnus.

Grâce à une interface adaptée aux besoins de son utilisateur, à sa vision ou l'absence de vision, l'application est entièrement vocalisée de sorte que l'utilisateur peut glisser son smartphone dans sa poche et se laisser guider grâce à son oreillette. Evelity va venir qualifier l'environnement avec des explications très claires et complètes, et permettre à la personne de se déplacer facilement, avec sa canne ou son

chien-guide, s'assurant ainsi une bonne motricité et une sécurité optimale.

Il existe de plus en plus de solutions de guidage indoor et outdoor à destination des personnes non et malvoyantes. Bien que votre application soit gratuite pour les usagers, elle reste payante pour les structures qui se font équiper de balises.

Comment les convaincre ? Quels coûts cela représente-t-il pour ces structures et quels bénéfices peuvent-elles en tirer?

Nous essayons de leur faire comprendre que l'accessibilité et la mise en conformité réglementaire ne veulent pas dire autonomie pour les personnes handicapées.

C'est également un enjeu économique. Plus le lieu est accueillant, réellement accessible et ouvert à toutes les personnes handicapées, dans une autonomie optimale, plus le lieu sera fréquenté, au détriment des concurrents potentiels. Donc plus de chiffre d'affaire.

Plus les personnes handicapées seront autonomes, moins de personnel sera mobilisé pour leur assurer un service d'assistance.

De ce fait, l'accessibilité n'est plus une charge, mais bien un investissement, qui rapportera à court terme.

Pensez-vous être arrivé à un produit parfait, ou reste-t-il des améliorations possibles ?

Des améliorations, il y en a encore plein. C'est presque sans fin !

En 2014, notre premier objectif était d'arriver à guider une personne totalement aveugle dans un métro, dans cet environnement très complexe avec beaucoup de perturbations électromagnétiques.

Et dernièrement, on a justement fait des tests dans le métro de Marseille avec quatre utilisateurs non-voyants. Certains relativement autonomes, se déplaçant en canne blanche dans des endroits inconnus, ont très bien géré leur déplacement. Et notre plus grande satisfaction a été de constater qu'un des testeurs, devenu aveugle sur le tard, se déplaçant le plus souvent accompagné, a réussi à faire un aller-retour dans le métro seul, en toute autonomie, guidé par Evelity, qui lui assurait confiance et orientation de qualité.

Donc, on peut dire qu'aujourd'hui, notre premier objectif a été atteint !

Ensuite, nous prenons conscience que certaines typologies de lieux vont demander des améliorations complémentaires, comme par exemple les musées qui vont nécessiter, pour être tout à fait accessibles, de travailler sur la notion de gestions des contenus. Car, il ne suffit pas de pouvoir accéder seul au musée, encore faut-il pouvoir avoir accès au contenu culturel que ce lieu renferme. Et on travaille activement sur ce projet, et sur bien d'autres encore.

Avec déjà un pied en aux États-Unis pour la mise en accessibilité d'une partie du métro new-yorkais, que peut-on vous souhaiter pour 2021 ?

De continuer à déployer nos systèmes le plus largement possible pour que cela bénéficie au plus grand nombre et que l'autonomie des personnes déficientes visuelles soit de plus en plus réelle et à la portée de tous. On se dit toujours que la meilleure innovation est celle qui est la plus utilisée, celle qui se déploie massivement, qui apporte de la valeur au client acheteur, et aux utilisateurs dans leur quotidien.

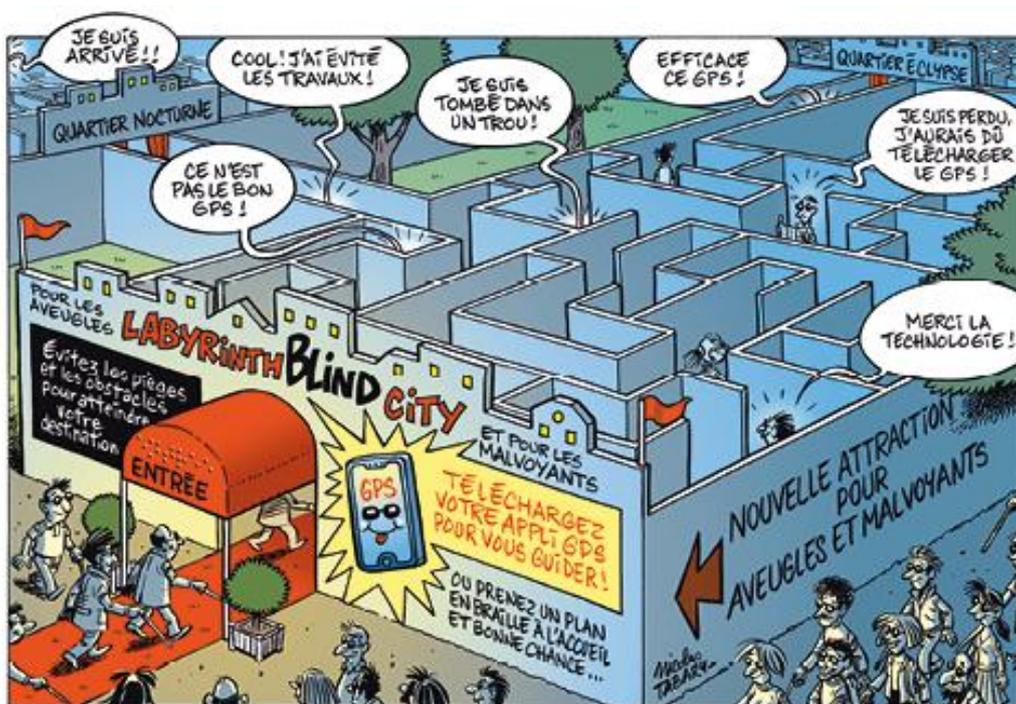
C'est un cercle vertueux.

Par Laetitia Dailh

INSPIRATIONS

LUMEN DONNE CARTE BLANCHE À NICOLAS TABARY

pour croquer des moments de vie quotidienne des personnes déficientes visuelles



ON A MARCHÉ SUR LA LUMIÈRE!

Description :

Vue en plongée sur un labyrinthe principal, et communiquant avec d'autres labyrinthes annexes

représentant une attraction pour les personnes aveugles et malvoyants.

Légende : On a marché sur la lumière !.

Prochain numéro : Lumen 24 : DOSSIER

L'emploi, la formation et la professionnalisation

**LUMEN est un magazine gratuit, il ne peut être vendu. Il est également disponible sur www.lumen-magazine.fr
Vous pouvez vous inscrire pour recevoir gratuitement chaque trimestre la version papier, audio ou la version numérique à l'adresse suivante : contact@lumen-magazine.fr**

Magazine édité par l'Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels